Paroles Ministérielles

M. MILLERAND :

« Au dessus de la solidarité professionnelle, il y a la solidarité nationale »

Paris, 5 juin. — M. Millerand, président ce soir le banquet de clôture du banquet annuel de l'Association Fraternelle des ouvriers et employés des Chemins de fer français a prononcé un discours où il se félicita d'être inscrit parmi les membres d'honneur de l'Association.

Il a rappelé le banquet du 3 juin 1901 que présidait M. Waldeck-Rousseau, lequel définissait ainsi la tâche de l'Association : éclairer les esprits, former les volontés, élever les cœurs.

« Je n'apercois pas, dit M. Millerand, dans quelle forme plus concise et plus pleine on pourrait rassembler ce qui est la besogne propre de tous les hommes qui ont une part d'influence et d'action sur leurs concitoyens. Eclairer les esprits, chasser l'ignorance, dissiper les préjugés, apprendre à regarder en face la réalité, et à ne pas se payer de mots : savoir, c'est pouvoir !

» Il faut d'abord avoir le courage de prendre des initiatives et d'assumer des responsabilités.

» On a rappelé tout à l'heure la longue épreuve par laquelle nous avons passé. Dans cette minute émouvante où l'assemblée qui m'entoure a acclamé dans les deux maréchaux de France l'Armée toute entière, qui marchait derrière eux, et qu'ils ont conduite à la victoire, c'est la France de cinq années, la France de l'abnégation ou dévouement, et du sacrifice, que vous avez salué de vos applaudissements.

» Mes collègues du Gouvernement et moi, nous avons connu dans le mois dernier des jours difficiles et pénibles. Si nette que fut l'obligation qui s'imposait à nous de barrer la route à une entreprise, qui ne pouvait réussir qu'en sacrifiant la France elle-même, comment n'aurions-nous pas éprouvé les plus cruelles angoisses en sentant que nous étions obligés momentanément de combattre de bons Français aveugles. A ces Français, à ces travailleurs, on peut dire aujourd'hui qu'au-dessus de la solidarité professionnelle il y a la solidarité nationale.

» L'ancien régime a connu la corporation qui est mûrie aujourd'hui d'avoir tourné ses forces contre l'individu. Il a fallu plus d'un siècle pour refaire l'association professionnelle et la ressusciter sous la forme du syndicat qui pourrait s'il pouvait concevoir l'idée impie de mettre à un moment quelconque ses intérêts et son destin au-dessus du sort et des intérêts de la Nation elle-même ».

M. Millerand termina ainsi son discours :

« Je lève mon verre à la prospérité indissoluble de la grande association qui nous enveloppe tous, Français de tous ordres, et de votre association fraternelle qui est une des parures et une des forces de notre France bien-aimée ».

M. LE TROCQUER :

« Le gouvernement a eu foi dans la classe ouvrière »

Paris, 5 juin. — La fédération des petits commerces qui groupe différentes associations maritimes et fluviales donne aujourd'hui son banquet annuel sous la présidence de M. Le Trocquer.

Les directeurs et les présidents des associations ont exposé au Ministre le but poursuivi par la fédération en coordinant les activités maritimes et fluviales pour l'intensification de la production nationale.

M. Rémy a réclamé la liberté d'usage de tous les filets de pêche.

M. Charles Roux, commissaire général de l'exposition internationale pour la renaissance du Nord de la France, à Lille en 1920, a invité toutes les associations représentées à propager parmi les populations du Nord l'emploi du poisson pour l'alimention.

M. Le Trocquer a félicité les associations maritimes et fluviales tout particulièrement de coordonner leurs efforts pour intensifier la vente du poisson en France. C'est d'un intérêt national de faire ainsi baisser le prix de la vie.

Faisant allusion aux remerciements qui lui ont été adressés pour la fermeté avec laquelle il a contribué à la solution des dernières grèves, le Ministre a dit :

« Permettez-moi de reporter tout le mérite de ce qui s'est passé sur le Pays. Le seul mérite du Gouvernement est d'avoir eu foi dans le Pays, dans la Classe Ouvrière. »

M. Pasqual, député du Nord, assistait à ce banquet.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

CERCLE D'ETUDES SOCIALES

Les camarades désireux de suivre les séances du Cercle d'Etudes Sociales sont priés d'envoyer leur nom, prénoms et adresse, au camarade Henri Lefebvre, secrétaire du Parti Socialiste, boulevard de Belfort, 73, à Roubaix.

Très prochainement, par convocation et par voie de presse, ils seront avisés de la date de la première réunion.

Nous invitons tous les camarades désireux de s'instruire d'avoir une idée exacte sur les causes des grands conflits politiques et économiques, sur les moyens à employer pour y porter remède, à donner leur adhésion au plus tôt.

Le secrétaire : Henry LEFEBVRE.

LA GREVE DES MARBRIERS EST TERMINÉE

Au cours de l'entrevue qui a eu lieu hier après-midi à la mairie de Roubaix, entre délégués patrons et ouvriers, un contrat de travail a été signé, fixant le salaire horaire à 2 fr. 90 pour les ouvriers marbriers et tailleurs de pierre bleue. Ces derniers ayant obtenu satisfaction, le travail sera repris lundi matin.

LA SURETE OPERE

Un sieur Jules De Fruytier, 33 ans, domestique, demeurant boulevard de Belfort, 99, était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt du 28 mai 1920, délivré par M. Merchier, juge d'instruction à Lille, pour coups et blessures. Il a été arrêté avant-hier soir, vers neuf heures et demie, par le Service de la Sûreté.

DEPOT D'ORDURES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Deux jeunes gens, Gaston Pluquet, 18 ans, apprenti, rue de Courcelles, 13, et Georges Prengarbe, 15 ans, apprenti, place de l'Abattoir, 1, tous deux au service de M. Jules Lenglet, mécanicien, rue de Lannoy, 506, ont déversé sur la voie publique, Boulevard de Reims, une balladeuse d'ordures. Contravention a été rédigée à leur charge.

L'ATTACHE COMMERCIAL FRANÇAIS DE BUENOS-AYRES A ROUBAIX

M. Colin, attaché commercial français en République Argentine, passera la journée du mardi 8 juin à la Chambre de Commerce de Roubaix.

Il se tiendra personnellement à la disposition des groupements industriels et commerciaux, ainsi que des particuliers, industriels ou commerçants, qui auraient des desiderata à lui soumettre.

L'ENFANT PERDU EST RETROUVE

Nous avons relaté la disparition du petit Henri Simmeve, 12 ans, demeurant rue de Tourcoing, 139, qui, ayant annoncé à ses petits camarades qu'il allait se baigner dans la Marque, n'était pas reparu.

Il a été retrouvé hier par l'un d'eux, qui a prévenu sa mère. L'enfant a alors avoué à elle-ci avoir fui la maison paternelle à cause d'une menace de punition qui lui avait été faite. Il avait annoncé une baignade pour faire croire à une noyade. En réalité, il est resté caché pendant deux jours dans les environs de son domicile, et a passé la nuit dans une barraque voisine abandonnée.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE

M. Eduard Dehem, directeur du ravitaillement et membre du Comité local depuis le début, soit le 11 juillet 1915, reprenant ses affaires, quitte le magasin municipal.

A cette occasion, le personnel s'était réuni hier à midi, pour lui manifester toute sa sympathie.

Par souscription, un joli bronze « La Récompense » de Kossowski, lui fut offert.

M. Dehem, après avoir remercié le personnel, l'exhorta à continuer le même concours dévoué au Directeur qui lui succède et lui demanda de rester étroitement unis dans la Mutuelle du personnel du ravitaillement, qui devait continuer l'existence de cette grande famille.

M. de Brabander, adjoint, au nom de l'Administration municipale, le remercia chaleureusement et rappela que M. Dehem avait spontanément apporté son concours à la Municipalité, dès le 2 août 1914, d'abord dans le Comité de souscription en faveur des familles des mobilisés ; puis au Bureau de secours ; ensuite dans les Secteurs de bains et enfin, au Comité de ravitaillement, où il a donné la preuve de toute son activité et de sa force de travail. Il assura M. Dehem de toute la sympathie et de toute l'estime de ceux qui l'ont vu à l'œuvre et ont pu apprécier ses qualités.

A L'OFFICE MUNICIPAL DE PLACEMENT
(Mairie de Roubaix, salle Pierre de Roubaix)

Le directeur de l'Office porte à la connaissance de MM. les patrons et commerçants les demandes d'emploi d'ouvriers : de préparation pour tissage, trieurs de laine et déchets, apprêteurs ; relieuses, pasteliers, bobineuses, éplucheuses, employées bureau, femmes pour entretien de bureau, journaliers et journalières pour peignages et filatures, chauffeur et conducteur de machines, apprentis mécaniciens, ajusteur d'entretien, électriciens, monteurs de métier, maçon d'entretien, employés de bureau, de négoce, de fabrication, coursiers, surveillants, etc.

De plus, un grand nombre de manœuvres de toutes catégories, magasiniers, hommes de peine, cochers, livreurs et charretiers, garçons d'écurie.

Une dame serait désireuse de se placer comme nourrice vers mi-juin.

D'autre part, nous avons des emplois vacants pour des ouvriers fileurs, rattacheurs, charpentiers, menuisiers, ébénistes, tourneurs, ajusteurs, maçons, couvreurs, zingueurs, plafonneurs, mécaniciennes et confectionneuses et des apprentis, graveurs et aide-couvreurs de 15 à 18 ans, petits coursiers et petites coursières.

MARIAGE

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de notre confrère, M. Joseph Tiberghien, rédacteur au « Télégramme », à Roubaix, avec Mlle Léonie Lefrancq, qui sera célébré lundi. Les témoins seront : pour le marié, M. Alphonse Troch, rédacteur au « Journal de Roubaix » ; pour la mariée, M. Edmond Lefrancq, son frère. Au cours de la cérémonie nuptiale, qui aura lieu à l'église Saint-François, lundi à 10 heures 30, chanteront MM. Cateau et Bouche.

IVRESSE MANIFESTE

Pour ivresse manifeste et publique, procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Léopold Vanniewenhuyze, homme de peine, demeurant rue des Filatures, 55 bis, à Roubaix.

Bibliographie

EDITION EN FLANDRES DE LA REVUE « LES TABLETTES »

MM. Raymond Carette et Maurice Bataille, ont créé une édition des Flandres de la revue de littérature et d'art bien connue en France : « Les Tablettes ».

Deux numéros ont paru jusqu'à présent, rédigés en grande partie par des artistes, poètes et prosateurs de notre région.

Les fondateurs de cette revue désireraient intéresser à leurs efforts les écrivains du Nord. Ils insèrent les jeunes. — Ecrire : 46, rue d'Avesnes, à Tourcoing.

TOURCOING

L'infanticide du Quai des Mariniers

LA MERE CRIMINELLE EST DECOUVERTE

L'enquête habilement menée par M. Galan, commissaire de police, avait permis d'établir que la petite victime trouvée la semaine dernière dans le canal, était née à Roubaix, à l'hôpital de la Fraternité. Le rôle de la sûreté fut de vérifier l'existence des jeunes enfants nés il y a quelques mois à l'hôpital.

Vendredi soir, la police était avertie de la disparition d'une jeune fille de 25 ans, Zélia Colin, née à Templeuve (Belgique), qui avait donné le jour à un enfant vers le 22 mai dernier à la Fraternité. Lundi soir, elle avait quitté son logement, en disant qu'elle allait porter son bébé chez une nourrice, mais elle ne reparut plus chez elle. En réalité, elle avait noyé l'enfant et s'était réfugiée ensuite chez son père, à Templeuve.

C'est là que les policiers la découvrirent. Après avoir nié son crime, elle finit par l'avouer en pleurant.

La criminelle sera déférée au parquet de Tournai.

IVRESSE PUBLIQUE

Pour ivresse publique et manifeste, contravention a été relevée contre Jules Dumortier, 48 ans, journalier, demeurant 48, rue de l'Espérance.

ABUS DE CONFIANCE

Vendredi soir, vers 5 heures 15, Mme Henry Jacquet, dame de l'artiste peintre ayant demeuré à Tourcoing, 42, rue de Gand, et demeurant actuellement à Paris, rue des Sablons, vola Michel-Ange, avait, en descendant du train, confié sa valise à un jeune homme inconnu, âgé de 25 ans environ, et qui se trouvait à la gare, pour la porter chez M. Ernest Mullier, 68, rue Condorcet, où elle devait se rendre.

L'inconnu n'a plus reparu. Il est activement recherché. La valise contenait du linge, des vêtements et des papiers d'affaires pour une somme d'environ 400 francs.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

VENTE DE CHARBON. — Par suite d'une circulaire reçue dernièrement de l'Office départemental des Charbons, à Lille, nous donnant connaissance d'une augmentation sur les charbons, le Comité de Ravitaillement a décidé de porter à 29 francs le prix des 100 kilos de charbon, destiné à la population.

Vente de tickets de charbon pour le secteur Grande-Rue, au magasin central de charbon, 14 rue des Ogiers : lundi, 7 juin, de 8 à 12 heures et de 14 à 16 heures, cartes n. 1 à 700; mardi 8, aux mêmes heures, 701 à 1.400; cartes de une personne, 100 kilos pour 29 fr.; 2, 3 et 4 personnes, 150 kilos, 43 fr. 50; 5 personnes et plus, 200 kilos, 58 fr.

VENTE DE TISSUS. — Lundi 7 juin, de 2 à 5 heures, 97, rue Jean-Jaurès, vente de tissus divers, le 1 fr. 50 à 3 fr. 70 le mètre. — Chaussures de fatigue et repos pour hommes, 31 et 21 F.

LILLE

Les Fêtes Universitaires

PREMIERE JOURNEE DE REJOUISSANCE

Les Etudiants de l'Université de Lille, ayant formé le projet de célébrer la renaissance de l'Université, ont établi tout un programme de réjouissances et de fêtes qui ont commencé hier. A ces fêtes, les délégués des Universités de Paris, Gand, Strasbourg, Lyon, Montpellier, de même que les délégués Tchéco-Slovaques et Yougo-Slovaques, avaient été conviés.

A onze heures, la gare de Lille s'emplit d'un joyeux tumulte. Ce sont nos Etudiants qui viennent recevoir leurs collègues étrangers.

Toute cette jeunesse n'engendre, certes pas, la mélancolie.

Les délégués des Universités étrangères, MM. Bonlanger, Vercauteren, Blothune, Pirenne, Vanderstegen, MM. Petrovitch et Bogitch, délégués Yougo-Slaves, MM. Lienhard, Berger et Polentiez, délégués des Facultés de Strasbourg, et M. Sautai, de Paris, furent donc reçus joyeusement en gare de Lille, aux cris de « Hip !... Hurrah ! »

De là, on conduisit les arrivants à la Maison des Etudiants, rue de Valmy, où les vins d'honneur leur furent offerts.

LA RECEPTION DES DELEGUES

A quinze heures, à la salle des fêtes des Facultés de Droit et de Lettres, a lieu la réception officielle des délégués.

La plus franche cordialité préside à cette cérémonie intime. Nos Etudiants s'en donnent à cœur-joie.

La « Marseillaise », la « Brabançonne », d'autres hymnes nationaux encore retentissent.

Voici M. Damien, doyen de la Faculté des Sciences, qui préside à la réception. Il prend place sur l'estrade, entouré de M. Lefebvre, doyen de la Faculté des Lettres, MM. Lambling, Bédard, Wertheimer, Rajat, Boucher, Fauqueux, Debeyre, Vanverts, Potez, Vallée, professeurs ; M. Bordes, conseiller de Préfecture, représentant le Préfet du Nord, est présent.

Sur l'estrade aussi nous remarquons les délégués des Universités de Gand, Strasbourg, Paris, ainsi que les Tchéco-Slovaques et les Yougo-Slaves.

Le premier, M. Benoit, vice-président de l'Union des Etudiants de Lille, prend la parole. Il célèbre la renaissance universitaire et rend hommage aux disparus, tombés pour le triomphe de la cause du Droit.

M. Laboureur, secrétaire de l'Union des Etudiants, lui succède. Il salue les camarades des pays amis, particulièrement ceux d'Alsace et de Lorraine, et ceux de Belgique. Son salut va également aux Etudiants Tchéco-Slovaques et Yougo-Slaves.

« Nous devons être, dit-il pour terminer, des semeurs de fraternité, d'union et d'idéal ».

Les délégués étrangers répondent tour à tour. C'est d'abord M. Ingelrans, délégué du Cercle des Etudiants de Strasbourg, qui formule ses vœux les plus sincères d'indéfectible union.

Le délégué parisien, M. Sautai, lui succède, et dit son espoir dans l'avenir de Lille et de son Université.

Le délégué de l'Université de Gand rappelle les jours sombres de l'occupation et fait ressortir que, à Lille comme à Gand, nous assistons au triomphe de la culture latine sur la « kultur germanique ».

A leur tour, les délégués Tchéco-Slovaques et Yougo-Slaves disent leurs désirs de s'imprégner de culture française.

Ces différents discours sont accueillis par les « Hip !... Hip !... Hourrah !.... » enthousiastes de l'assemblée.

Mais M. Damien, le vénérable doyen de la Faculté des Sciences, — remplaçant M. G. Lyon, empêché — se lève.

Il salue la mémoire des Etudiants tombés face à l'ennemi et assure les jeunes gens présents de son affection. Après un hommage aux Gaulois, aux Strasbourgeois, et aux autres délégués, M. Damien termine par un appel au travail fécond, d'où sortira la prospérité de demain.

La cérémonie officielle de réception est terminée. Au milieu de l'animation, on se sépare momentanément.

Le soir a eu lieu une petite fête intime où la plus franche gaieté ne cessa de régner.

Aujourd'hui, continuation des fêtes universitaires.

Le Comptoir d'Echanges 129, Rue de Paris, LILLE
10, Rue de Trévise, PARIS
vend le meilleur marché
BIJOUX, MONTRES de PRÉCISION
Orfèvrerie (neufs et d'occasion)

Mercanti ! Récidiviste !

DES SANCTIONS ENERGIQUES S'IMPOSENT

Des ménagères attendaient impatiemment, comme la manne céleste, le sac de charbon qui leur serait délivré contre le ticket 5, par le sieur André Bos, 32 ans, marchand de charbons, 28, rue du Pôle Nord. Ce négociant venait d'aller en chercher un plein camion à la gare de la porte des Postes, et en avait déjà livré 70 sacs, lorsque des agents cyclistes survenant, vérifièrent le poids des dix sacs restant, à l'aide d'une bascule qu'il fallut aller quérir, car le camion en était dépourvu, et, à la pesée, constatèrent des manquants allant de 500 grammes à 4 kilos ! Le marchand s'excusa tant bien que mal, disant ne pas savoir que sa bascule pesait à faux ! Mais les policiers ne l'entendirent pas de cette oreille, et procès-verbal fut dressé contre le délinquant.

Il y a là une sévère répression à exercer ; elle sera, espérons-le, un exemple pour d'autres.

Le marchand en question est un récidiviste, qui a déjà encouru un procès-verbal la semaine dernière pour hausse illicite sur le prix du si précieux combustible.

AVIS AU COMMERCE LOCAL

MM. les Installateurs et Entrepreneurs, Lillois et Régionaux, de charpente, menuiserie, décoration, peinture, tapisserie et aménagements de stands, qui désirent effectuer des travaux pour les Exposants, sont priés de s'inscrire d'urgence au Commissariat Général de l'Exposition : 20, rue Henri Kolb, qui dressera une liste à la disposition de MM. les Exposants. 7364.

Le vol d'auto de la T. M. 60

LA SURETE PROCEDE A DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS

L'enquête de la Sûreté, concernant le vol d'un camion-auto au préjudice de la T. M. 0. 60, sise à Bonchin, a été fructueuse.

Elle a amené en effet deux nouvelles arrestations : celles de Marcel Godefroy, 22 ans, chauffeur d'auto, domicilié à Roubaix, 70, rue Pellaert, et de Baert Albert, 30 ans, même profession, attaché à la T. M. 60 et qui demeurait en garni, 257, rue Léon-Gambetta.

Les deux complices de Dezille ont, eux aussi, passé des aveux complets.

On sait donc maintenant que c'est Baert qui indiqua à Godefroy « le coup à faire » dans le parc d'autos où il était employé. Godefroy, lui, combina le vol et chargea son copain Dezille, de l'effectuer. Nous avons dit avec quelle audace ce dernier accomplit la mission dont il était chargé.

Par malheur pour eux, Godefroy et Dezille qui se trouvaient sur l'auto-camion volé, s'arrêtèrent à un cabaret de Lesquin afin d'y demander des renseignements sur la route de Roubaix et s'y lavèrent les mains. C'est là que les policiers, lancés à leur poursuite, retrouvèrent leur trace. Ces derniers surent ainsi que le chauffeur était mutilé du pouce et de l'index de la main droite. Ils parvinrent ensuite à établir que ce chauffeur n'était autre que Dezille qui, autrefois, avait appartenu à une T. M. de Lille... On sait le reste.

Le trio sera aujourd'hui déféré au Parquet.

PINCES EN DEROBANT DU BOIS

Accomplissant leur ronde nocturne, les agents cyclistes ont surpris, vers 10 heures et demie du soir, entre la porte de Béthune et la porte des Postes, dans le chantier de M. Pecqueur, les nommés Victor Rosse, tisseur, Faubourg de Béthune, 40, cité Thomas, et Fouques Ernest, 42 ans, domicilié Faubourg de Béthune, 18, en train de dérober du bois. Une trentaine de kilos avaient déjà été enlevés avant leur intervention. Procès-verbal a été dressé à leur charge. Ils ont été laissés en liberté provisoire.

ENCORE LES OBUS

Un obus de 75 non explosé a été trouvé dans le jardin de Mme Dubois, 75, rue du Capitaine-Ferbert. L'autorité militaire a été avertie.

PETITES NOUVELLES

CONFIANCE MAL PLACEE. — Mme Dufour, boulevard V.-Hugo, 183, avait confié à un individu d'une vingtaine d'années, dont elle ignore le nom et l'adresse, une somme de 13 fr. pour aller lui acheter un sac de charbon. Comme sœur Anne, ne voyant rien venir, elle a porté plainte contre le quidam.

LA PÉLERINE DE LA MECANO. — La police recherche une marchande de chiffons, agée d'une quarantaine d'années, inculpée du vol d'une pèlerine commis au préjudice de Mme Dutschaever, mécanicienne, 464, rue du Faubourg d'Arras.

PIGEON ÉGARÉ

Perdu jeune pigeon bleu foncé, bagué Belge 20 1325 558, marqué G. Fleury. Prière le faire connaître à M. G. Fleury, 3 bis, cour des Bourloires, Lille.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

SERVICE DES EAUX. — Par suite des nouvelles charges qui grèvent la fourniture de l'eau potable, le Conseil municipal s'est vu forcé dans sa séance du 1er avril dernier de voter l'augmentation du tarif actuel.

Conditions applicables à partir du 1er avril 1920 :

Le mètre cube, 0.70 — Surplus d'une consommation annuelle de 2.000 mètres cube, le mètre cube, 0.40 — Giffard, le mètre cube, 0.70 — Surplus d'une consommation mensuelle de 166 mètres cubes, le mètre cube, 0.40 — Prix minimum sans fractionnement par maison alimentée et par trimestre, 6.00.

RAVITAILLEMENT DU 8 AU 18 JUIN. — Café, 250 gr., 2.65. — Sucre, 350 gr., 1.30. — Lait évaporé, la boîte, 1.85. — Riz, 2.20 le kilo. — Cacao, 5 fr. le kilo. — Pois secs, 1.30 le kilo. — Fromage de Hollande, 10 fr. le kilo. — Veilleuses, 0.10 la pièce.

Vente libre de beurre garanti pur et naturel, le kilo, 11 francs ; la boîte de 5 kilos, 45 francs.

LOMME

PAIEMENT DES SECOURS. — Mercredi 9 juin, de 9 heures à 11 heures 30, de 1 à 1.300 ; de 2 heures à 4 heures du soir, de 1.300 au reste.

SAPEURS-POMPIERS. — Tous les hommes valides sont informés que la liste d'inscription pour le recrutement du personnel de la compagnie de sapeurs-pompiers est déposée à la Mairie, bureau militaire, jusqu'au 17 juin.

Le dimanche 20 juin, les inscrits seront convoqués à la Mairie et auront, après avoir pris connaissance des règlements et des primes, à signer leur engagement.

La Municipalité compte sur le dévouement de ses concitoyens pour l'aider dans cette œuvre de reconstitution.

FACHES-THUMESNIL

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La consultation aura lieu le jeudi 18 juin, à deux heures, à la Mairie.

HELLEMMES

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES

Les commerçants sont informés que la vérification des poids et mesures se fera à Hellemmes, pour la section des Ecoles, les 7 et 8 juin ; section de la Mairie, 10, 11, 12 juin.

L'AMOUR DE LA FRANCE ! — Les gardes Mollet et Debruyeker ont arrêté hier matin, à la briqueterie Creton, le nommé Jules Delbecque, 34 ans, sujet belge, pour infraction à un arrêté d'expulsion pris en date du 20 octobre 1905, pour vol.

Cet individu a été déféré au Parquet et écroué.

A QUI LE POGNON ? — Plusieurs porte-monnaie contenant certaines sommes d'argent, ainsi qu'une obligation de 100 francs, trouvés sur la voie publique, ont été déposés au commissariat de police, où on peut les réclamer, contre références.

LOOS

DANS LES CHANTIERS. — En montant sur un mât dans les chantiers Sina Caves, l'ouvrier Sautré Albert, s'est blessé au genou gauche. — Trois semaines de repos.

— Le sieur Deschutter Auguste, demeurant 25, rue d'Ennequin, travaillant au même endroit, s'est blessé à la main droite avec un cercle en métal. Repos 15 jours.

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHEVAUX ET VOITURES. — Il est rappelé aux propriétaires de chevaux et voitures, que la revue et classement auront lieu le lundi 7 mai 1920, à 7 heures du matin, sur la Place de l'Eglise.

Il leur est particulièrement recommandé DE RESPONDRE EXACTEMENT A CETTE CONVOCATION A L'HEURE INDIQUEE, ce qui permettra à la Commission de l'armée de terminer entièrement le classement dans la matinée.

ARMENTIERES

VISITES MEDICALES. — On nous communique l'avis suivant, avec prière d'insérer :

« Les médecins d'Armentières et de la vallée de la Lys, désireux de profiter dans la mesure du possible du repos du soir, ou dimanche et de la nuit, informent le public que, à partir du 1er juin, le prix minimum des visites demandées sera : de 6 heures à 9 heures du soir, double ; le dimanche, triplé ; la nuit, quadruplé.

DUNKERQUE

UNE BELANDRE COULE AVEC 280 TONNES DE CHARBON

Dans le port, la bélandre « Helda » a coulé avec son chargement, soit 280 tonnes de charbon.

Le patron a pu se sauver à temps.

UN CADAVRE A LA COTE. — On a trouvé sur la côte, en face Saint-Pol, le cadavre d'un marin inconnu qu'on a transporté à la Morgue.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

FEIGNIES

La roue d'un tombereau se détache

LE CONDUCTEUR EST GRIEVEMENT BLESSÉ

Vendredi, vers 3 heures de l'après-midi, le fils du maire d'Achicourt, M. Albert Wache, revenait d'Arras, conduisant à pied un tombereau, lorsque tout à coup une des roues du lourd véhicule se détacha de l'essieu et tomba, brisant net la jambe du conducteur.

Approuvez pour vous-même
COMPTABILITÉ
qui vous éclairera
Les Établissements JAMET-BUFFEREAU
78 bis, Boulevard de la Liberté LILLE

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

ACHICOURT

L'accident quotidien

TROIS OUVRIERS SONT BLESSÉS PAR UNE FUSÉE D'OBUS, A FEIGNIES

Le 3 juin, vers 7 heures du soir, les nommés Blommaerts Franz, 20 ans ; Nauvelaerts Charles, 19 ans, et Weyls Arnold, 20 ans, manœuvres de maçons aux Usines et Ateliers de Feignies, jouaient aux cartes dans leurs logements, quand l'un d'eux eut la malencontreuse idée de dévisser une fusée d'obus. Pendant l'opération, une explosion se produisit et tous furent grièvement atteints, particulièrement Blommaerts, qui porte une grave blessure à l'abdomen.

Le docteur Bantegnie donna les premiers soins aux blessés et ordonna leur transfert d'urgence à l'hôpital civil St-Nicolas, à Maubeuge.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

LE MEETING THYS-DUMERCQ

C'est aujourd'hui dimanche, à 10 h. du matin, que sous les auspices de l'Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord, aura lieu, à la Halle aux Sucres, le meeting THYS-DUMERCQ.

Les camarades viendront en foule applaudir les deux vaillants militants qui, au mépris de leur liberté, se sont si admirablement dépensés pour le triomphe des revendications prolétariennes.

Ce meeting, par son ampleur, sera la réponse de la classe ouvrière tout entière, à l'arbitraire gouvernemental.

SYNDICAT DES TRANSPORTS

Avis important. — Les camarades sans travail par suite de la grève, sont invités à se présenter au bureau, lundi 7 juin, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 7 heures du soir.

Le secrétaire, H. LOBERT.

:: *Convocations* ::

AUJOURD'HUI

TYPOS, IMPRIMEURS, LITHOS, PAPETIERS PAPETIERES, etc. — L'assemblée générale aura lieu aujourd'hui dimanche, dans la grande salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

A dix heures, pour les typos, imprimeurs, clicheurs, etc.

Ordre du jour : 1. Admissions ; procès-verbaux — 2. Compte-rendu de la conférence des groupes régionaux tenue à Paris — 3. Compte-rendu des réunions mixtes — 4. Questions diverses.

— A dix-heures et demie, dans la même salle de la Bourse du Travail, réunion pour les lithographes, papetiers, papetières, etc., avec le même ordre du jour, étant donné que tous appartiennent à la Fédération du Livre.

La décision de l'arbitre choisi par les délégués des maîtres-imprimeurs et par les délégués des Syndicats ouvriers n'étant pas connue actuellement, **elle sera donnée aujourd'hui à l'assemblée générale.**

Vu l'importance de l'ordre du jour, nous comptons sur la présence indispensable de tous nos membres.

Pour le Comité intersyndical :

Louis MASSON, secrétaire-général.

Le Comité des lithos se réunira à 10 heures.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Section des électriciens. — Dimanche 6 juin 1920, à 9 heures 30 du matin, salle Viviande, rue de Fives, 83, assemblée générale.

Ordre du jour : réponse patronale pour le renouvellement de la Convention ; délégués d'ateliers.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

SYNDICAT DU TONNEAU. — Une assemblée générale de tous les ouvriers tonneliers est convoquée pour le dimanche 6 juin, à 10 heures du matin, au siège (32, rue de la Clef. La présence de tous est indispensable.

Ordre du jour. — Questions importantes à régler concernant les brasseries et cèrise.

Pour la commission, le secrétaire-adjoint :

Marcel GUILLUY.

ALIMENTATION

Section des travailleurs de l'Amidonnerie. — Tous les ouvriers et ouvrières de l'Amidonnerie sont priés d'assister à l'Assemblée qui aura lieu le dimanche 6 juin, à 10 heures précises du matin, chez Vermelin, rue d'Emmerin, à Haubourdin. Décision à prendre au sujet des salaires.

Le camarade MULLIER, conseiller prud'homme, prendra la parole.

Le Secrétaire : VALECAMPS.

SYNDICAT DE LA CARROSSERIE ET CHARRONNAGE DE LILLE ET ENVIRONS. — Dimanche 6 juin, réunion extraordinaire, à 9 heures du matin, rue du Molinel, 19, « A la Ville de Bruxelles ».

Vu l'importance de la réunion, il est indispensable que tous les membres y assistent, car il y a à l'ordre du jour l'élaboration du nouveau tarif et la commission mixte.

Nous comptons sur tous, on commencera à neuf heures précises. La maison Vandenbroeche est spécialement invitée à cette réunion.

Le Secrétaire : VERCAMPT.

TAILLEURS DE PIERRES BLEUES

Dimanche 6 juin (Ville de Bruxelles, rue du Molinel, 19), assemblée à 10 heures du matin.

A MARQUETTE

SYNDICAT DES OUVRIERS RÉUNIERS. — Recette des cotisations dimanche 6 juin, de 9 à 12 heures du matin, chez le camarade Arthur Warlop, rue de Lille, 28.

Le trésorier : PLADYS Ernest.

LUNDI

CUIRS ET PEAUX

SECTION TANNERIE ET CUIRS INDUSTRIELS

Aux délégués de Lille et environs

Tous les délégués des syndicats de Lille, Roubaix, Tourcoing, et des sections de Lys-lez-Lannoy, Mouvaux, Croix, Wasquehal, Marcq-en-Baroeul, Pont-à-Marcq, Templeuve, Seclin, Avelin, Haubourdin, Loos, Lomme, etc, sont convoqués à l'assemblée qui aura lieu le lundi 7 juin, à 6 heures trois quarts du soir, au siège, rue du Molinel, 19, à Lille.

En raison de l'importance de cette réunion, tous les délégués se feront un devoir d'être exacts.

AMEUBLEMENT

Réunion générale le lundi 7 juin, pour tous les camarades de l'ameublement, toutes sections réunies, à 6 heures très précises, à la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

La présence de tous est indispensable.

Questions très importantes.

Un délégué du bureau sera présent à cette réunion.

Le secrétaire, Hippolyte LOBEL.

LES OUVRIERS PATISSIERS-BISCUITIERS DE LA RÉGION DU NORD. sont invités d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu au siège de 6 à 8 heures du soir, le 7 juin.

Ordre du jour : responsabilités sur les infractions au règlement ; rétroactivité des salaires ; questions diverses.

Pour la commission,

Le secrétaire : DEU François.

SYNDICAT DES TAILLEURS et SIMILAIRES

Lundi 7 juin, à 7 heures précises, salle de la « Ville de Bruxelles », assemblée générale de tous les membres, toutes sections réunies.

Ordre du jour très important. Se munir de la carte confédérale.

Le secrétaire : M. PORREYE.

SECTION DES CHICORETIERS. — L'assemblée générale aura lieu le lundi 7 juin, à 6 heures et demie, au siège, 98, rue de Paris.

Ordre du jour. — Question vie chère.

Un pointage de cartes sera fait. Vu l'importance de cette réunion, la présence de tous est indispensable.

Le secrétaire : A. DE GEITERE.

Inviter donc
Mr ROBINSON
a votre table
CHAMPAGNE J. ROBINSON et Cie
IL SERA VITE
Le MEILLEUR de vos AMIS
J. H. ROBINSON & Cie EPERNAY
Entrepôts Régionaux :
Pour le Nord, 14, rue Gambetta, *Haubourdin*
Pour le Pas-de-Calais, V. Lecouffe, *à Lillers*

MARDI

CUIRS ET PEAUX

SECTION DES OUVRIERS ET OUVRIERES EN CHAUSSURES

Tous les ouvriers coupeurs en chaussures, chamarreuses, cordonniers, chausseurs, cousu-mains, cloué, monteurs et couseurs à la main et à la machine, talonniers, fraiseurs, finisseurs, chaussonniers, répareurs, etc., sont convoqués à l'assemblée générale de la section, qui aura lieu le mardi 8 juin, à 6 heures trois quarts du soir, au siège, rue du Molinel, 19.

Ordre du jour : barème des salaires.

La carte confédérale sera rigoureusement exigée.

LA COMMISSION.

Marque Déposée
Confiserie du Cocorico
37, rue Neuve, LILLE
BONBONS FINS - PAINS D'ÉPICES
Grand Assortiment pour Revendeurs

PARTI SOCIALISTE

COMITE DU VIEUX-LILLE

Conformément à la décision prise, samedi dernier, tous les membres du Comité sont priés d'assister à la manifestation qui a lieu dimanche, 6 juin, rue du Faubourg de Valenciennes, 9, chez le citoyen Paul Darras.

Rendez-vous de tous les membres du siège, à « Brûle-Maison », à 2 heures un quart, pour partir à 2 heures et demie très précises.

Le secrétaire : Louis FEETERS.

ÉTABLISSEMENT THERMAL
VICHY
Nombreux Hôtels et Villas
TABLES de RÉGIMES

Comité Henri Ghesquière (Esquermes et Wazemmes). — Tous les membres du comité sont priés de se rendre au siège du comité d'Esquermes, chez Godinot, rue d'Iéna, le dimanche 6 juin, à une heure trois quarts, pour partir avec le drapeau à la manifestation du Faubourg de Valenciennes.

Nous comptons sur la présence de tous les camarades.

Le secrétaire, Gustave CREPIN.

COMITE JEAN JAURES DE SAINT-MAURICE

Tous les membres du Comité sont priés de se rendre au siège, chez Leplat, 237, rue du Faubourg de Roubaix, le dimanche 6 juin, à 14 heures du soir, pour partir avec le drapeau à la manifestation du Faubourg de Valenciennes, chez Darras.

L'insigne est de rigueur.

Le Secrétaire : JACOBS J.-B.

**COMITE JULIEN RASS